

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

Séance du 06 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 06 mars à 18 heures,  
Le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni Salle Mandela – 21 Rue du Stade à Grand-Charmont (25200), sous la présidence de M. Jean-Paul MUNNIER, Président.

Nombre de membres en exercice : 10

Date de convocation : 28/02/2023

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 9

Présents : Mmes CHENUS-MARTHEY Martine – LAKHDER Nadia - LAZAAL Zahia  
Mrs CHARITE Pierre – CUGNEZ Jean-Pierre — LEBEAU François - MUNNIER Jean-Paul –  
WAECKEL Georges

Excusée : Mme MAHIDDINE Sabah (pouvoir à Pierre CHARITE)

Absent : M. BOUDJEKADA Ismaël

Secrétaire de séance : Mme Myriam LAYAFI

**Objet : Approbation du compte rendu de la séance du 09/01/2023**

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 14/11/2022
2. Délibération : prestations d'action sociale à destination des agents communaux
3. Délibération : programmation Programme Réussite Educative 2023
4. Présentation du Rapport Social Unique (R.S.U)
5. Questions diverses

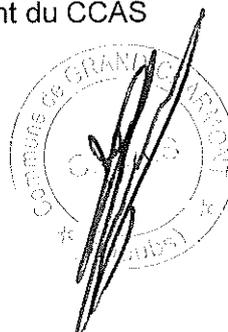
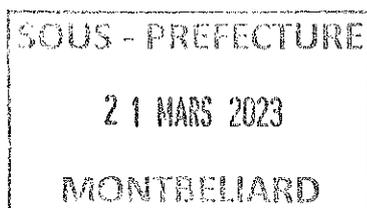
Les administrateurs après en avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : d'approuver le compte rendu de la séance du 09/01/2023.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Le registre dûment signé, Pour extrait conforme,

Mr Jean-Paul MUNNIER  
Président du CCAS



Acte rendu exécutoire après :  
Envoi au Représentant de l'Etat le :  
Publication ou notification du :